



Ordonnance de télécom CRTC 2005-360

Ottawa, le 27 octobre 2005

Le Conseil **approuve de manière définitive** les ententes suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes.

Requérante/Partie	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
MTS Allstream Inc./Globility Communications Corporation	Entente d'interconnexion pour la fourniture du service 9-1-1 à une entreprise de services locaux concurrente	8340-M59-200509549	le 19 septembre 2005
MTS Allstream Inc./Shaw Telecom Inc.	Entente d'interconnexion pour la fourniture du service 9-1-1 à une entreprise de services locaux concurrente	8340-M59-200511247	le 19 septembre 2005
Société en commandite Télébec/Vidéotron Télécom ltée	Annexe C révisée de l'entente cadre d'interconnexion entre ESL (MALI)	8340-T5-0856/00	le 14 septembre 2005

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>